

de la Commune de PIOLENC

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal : **29**

En Exercice : **29**

Qui ont pris part à la délibération : **25**

Pour : 25

Séance ordinaire du 5 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois

et le 5 avril à 19 heures

**Date de Convocation :**

29 mars 2023

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du Conseil municipal à l'espace Acampado, avenue Charles de Gaulle sous la présidence de :

**M. Louis DRIEY, Maire**

Mme Brigitte MACHARD ; Mme Françoise CARRERE ; M. Roland ROTICCI ; Mme Françoise GRANDMOUGIN ; M. Patrick PICHON ; Mme Géraldine ORTEGA ; Mme Gilberte LAVESQUE. Mme Chantal COUDERC ; M. Jean-Pierre MARTIN ; M. Guy KOLOMOETZ ; M. Simon BOYER ; M. Jean-Christophe CLEMENT ; Mme Majida TRID ; Mme Sophie TOUCHARD ; M. Philippe PATITUCCI ; M. Georges BOUTINOT ; Mme Yolande SANDRONE ; Mme Yasmina VAUDRON ; Mme Valérie FLACO.

**Ont donné pouvoir :**

M. Michel VIDAL procuration à Mme Françoise GRANDMOUGIN

Mme Patricia RICHAUD procuration à Mme Géraldine ORTEGA

Mme Julie DAMERY procuration à Mme Brigitte MACHARD

M. Ilan ANDRES procuration à M. Guy KOLOMOETZ

M. Frantz CHOPLIN procuration à Mme Yasmina VAUDRON

**Absents:** MM. Bernard VIAL; Christophe RIGAUD; Gaëthan FLORES;

Mme Marie-Roger CUSCHIERI

**Secrétaire de séance:** Mme Brigitte MACHARD

**Délibération n°29 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES AUSSI APPELÉ « FONDS VERT » AUPRES DE L'ETAT**

Rapporteur : M. Louis DRIEY

Le rapporteur expose :

Les collectivités territoriales sont essentielles si l'on veut atteindre les objectifs environnementaux pour lesquels la France s'est engagée.

Le 27 août 2022, Mme Elisabeth Borne, Première ministre a annoncé le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, aussi appelé « Fonds vert », doté de 2 milliards d'euros, afin d'aider les collectivités territoriales et leurs partenaires à accélérer leur transition écologique, inscrit dans la loi de finances 2023.

Ce fonds est destiné à financer un ensemble de 14 mesures qui s'organisent autour des 4 axes suivants :

- La performance environnementale,
- L'adaptation au changement climatique,
- L'amélioration du cadre de vie,
- et un axe transversal consistant en un appui à l'ingénierie.

**Délibération n°29 : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCELERATION DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES AUSSI APPELE « FONDS VERT » AUPRES DE L'ETAT**

La préfecture de Vaucluse dispose d'une enveloppe de 12 millions d'euros.

C'est dans le cadre de la performance environnementale, et notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux que la commune va solliciter une demande de subvention.

Vu le diagnostic énergétique réalisé par la société TPF Ingénierie du bâtiment Acampado, il apparait que celui-ci est énergivore, et de gros travaux de rénovation doivent être réalisés sur plusieurs années.

Considérant que ces futurs travaux entrent dans un des axes pouvant être financé par ce fonds,

La commune souhaite solliciter dans le cadre du « Fonds vert » axe 1, une subvention.

Le rapporteur entendu,

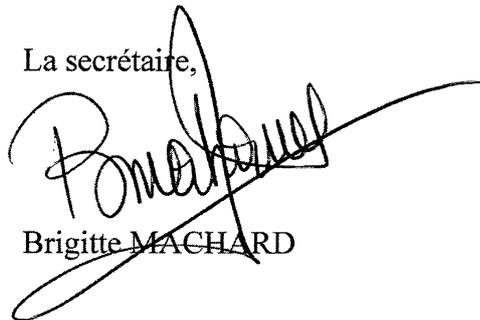
Le conseil municipal délibère,

Approuve cette subvention sollicitée auprès des services de l'Etat dans le cadre du « Fonds vert » axe 1,

Autorise M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à cette sollicitation.

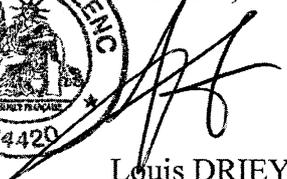
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire,

  
Brigitte MACHARD



Le Maire,

  
Louis DRIEY

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

084-218400919-20230405-23-026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/04/2023

Affichage : 13/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation Le Maire,  
Louis DRIEY

